

Annexe au préavis 01/2023 Rapport de la Municipalité sur la gestion et les comptes 2022

Compte	Intitulé	Comptes	Budget	Différence	Explication
11.3650	Aide et dons divers	7 355.00	20 000.00	-12 645.00	Pas de demande d'aide exceptionnelle de la part des entreprises ou de particuliers.
15.3653	Subventions aux sociétés locales	5 600.00	20 000.00	-14 400.00	Pas de nouvelle demande de subventions de la part des sociétés locales.
16.4066	Taxe de séjour encaissée	-62 739.95	-43 000.00	-19 739.95	Nuitées à l'Hôtel des Bains de Lavey, taxes de séjour (locations privées) et taxes résidences secondaire.
16.4231	Location couvert des amoureux	-8 075.00	-3 500.00	-4 575.00	Augmentation du nombre de locations.
21.4062	Taxes sur les divertissements	-228 854.00	-150 000.00	78 854.00	Les Bains de Lavey SA ont pu fonctionner sans restriction (COVID). CIPAD verse également une taxe dès 2022.
22.3300	Pertes sur débiteurs	46 500.51	0.00	46 500.51	Les Bains de Lavey, taxe raccordement eau/égouts 2020 Fr. 38'405.02 (projet non réalisé) et divers anciens débiteurs en succession répudiée et débiteurs décédés.
22.3316	Amo. obligatoire Patrimoine Administratif	368 900	0.00	368 900.00	Amortissement titres et capitaux dotation AGEPP en raison de la postposition. (Cf. rapport de gestion)
22.3529	Alimentation du fonds de péréquation	424 700.00	418 100.00	6 600.00	Les prévisions de péréquation sont communiquées par le Canton sur la base du dernier exercice connu. Il est très difficile d'anticiper les montants à l'avance. Pour le budget la Municipalité se base sur les données transmises par le Canton.
22.4222	Intérêts – Dividendes des titres	-36 293.00	-30 000.00	-6 293.00	Le rendement brut des actions Holdigaz est de Fr. 5.-
22.4520	Retour du fonds de péréquation	-641 281.00	-561 500.00	-79 781.00	Les prévisions de péréquation sont communiquées par le Canton sur la base du dernier exercice connu. Le retour du fond de péréquation dépend de beaucoup d'inconnues en liens avec la situation financière des autres communes notamment. Toutefois, il se base également sur la situation des recettes relatives à chaque commune.

22.4521	Péréquation décompte année précédente	-49 975.60	0.00	-49 975.60	Voir 22.4520
32.3189	Frais facturés par des tiers	113 886.60	120 000.00	-6 113.40	Les mandats ont été moins nombreux que ceux envisagés lors de l'établissement du budget. Au regard de ces économies, les recettes (ventes et subventions) sont également en baisse.
32.4355	Produit vente de bois	-33 945.00	-16 500.00	-17 445.00	La quantité et la qualité du bois coupé ont été supérieures à ce qui était escompté lors de l'établissement du budget.
32.4516	Participations et subventions	-69 549.35	-94 800.00	-25 250.65	Les subventions sont liées aux coupes (voir 32.3189).
33.3141	Entretien des chalets	1 930.45	7 000.00	-5 069.55	Peu d'entretien sur les chalets.
352.42710	Location des locaux	-15 132.35	-3 000.00	-12 132.35	Augmentation du nombre de location.
352.42711	Location abri PC	-9 921.1	-1 000.00	-8 921.10	Augmentation du nombre de location.
43.3011	Traitements	183 670.45	136 000.00	47 670.45	Employé en arrêt maladie, engagement d'un remplaçant. (voir 43.4361 Fr. 54'875.90 pour l'encaissement indemnités)
43.3142	Entretien route et chemins	9 632.65	25 000.00	-15 367.35	Peu d'entretien sur routes.
43.4361	Remboursement charges sociales	-54 875.9	0.00	-54 875.90	Encaissement d'indemnités de l'assurance accident à la suite d'une incapacité de travail.
45.3188	Frais enlèv. des ordures ménagères	70 239.85	80 000.00	-9 760.15	Arrêt de facturation de Birchler et Méca-transports dès le 01.01.2022. Facturation en direct à la commune de Lavey-Morcles.
45.3526.1	Frais déchetterie et compostage STEP	42 928.75	56 700.00	13 771.25	Participation communale selon décompte St-Maurice.
45.4342	Taxe élimination ordures ménagères	-105 972.3	-143 850.00	37 877.70	Facturation ordures ménagères 2022 selon charges communales.
45.4342.1	Vente sacs et plombs	-37 344.19	-30 000.00	-7 344.19	Décompte GedeChablais.
46.3520	Futurostep	20 557.94	0.00	20 557.94	Facture ville de Monthey, projet Futurostep.

46.3526	Frais épuration eaux usées	89 693.75	74 300.00	15 393.75	Participation communale selon décompte St-Maurice.
46.4341	Taxe unique de raccordement	-15 583.80	-8 000.00	-7 583.80	Permis d'habiter.
46.4342.1	Taxe entretien des collecteurs	-189 351.10	-170 000.00	-19 351.10	Facturation Eau/Egout/Epuration 2022.
46.4342.2	Taxe d'épuration	-123 593.50	-100 000.00	-23 593.50	Facturation Eau/Egout/Epuration 2022.
52.3522.3	Participation à l'enseignement	156 728.50	145 000.00	11 728.50	Taxe écolage 5'448.00 par élève selon liste école.
65.3141	Entretien du bâtiment	0.00	15 000.00	-15 000.00	Projet Mezzanine reporté aux comptes SDIS.
81.3121.1	Consommation eau Collonges	64 018.10	32 000.00	32 018.10	Facturation 2021 et 2022 sur le même exercice 2022, sans provision en 2021.
81.4351	Produit de la vente de l'eau	-136 356.00	-115 000.00	-21 356.00	Facturation Eau/Egout/Epuration 2022.
82.4112	Redevance – Taxe usage du sol FMA	-51 544.00	-40 000.00	-11 544.00	Redevance 2022.
82.4112.1	Redevance – Taxe usage du sol Usine	-24 084.60	-10 000.00	-14 084.60	Redevance 2022.

Ce document fait partie intégrante du préavis.